

Evian

N O U V E L L E S

Magazine d'informations municipales

N° 69

NOVEMBRE 2024 - FÉVRIER 2025

p.3

Une cuisine centrale en projet pour la commune

p.5

Evian en bonne voie pour intégrer le réseau des villes créatives de l'UNESCO

p.25

L'Harmonie fête 150 ans de musique et de passion

Le PLU révisé : un levier pour un développement durable et maîtrisé



Évian avance, se transforme et prépare son avenir avec ambition et responsabilité. Notre engagement est clair : améliorer le quotidien des habitants et bâtir une ville dynamique, durable et tournée vers l'avenir.

Le 3 février dernier, le Conseil municipal a validé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document stratégique garantit un développement harmonieux de notre ville en conciliant respect de l'environnement, préservation du patrimoine et urbanisation cohérente et durable, adaptée aux enjeux de demain.

Dans le même temps, des chantiers structurants progressent : la réhabilitation de la Buvette Cachat entre dans une phase décisive avec la reconstruction du promenoir, dont l'ossature devrait être en place pour le final en musique de « À nous de jouer » le 21 juin et achevée d'ici novembre. Le réaménagement du parvis et du parking du Casino touche également à sa fin, et offrira d'ici peu un cadre plus esthétique et végétalisé. Le quartier Franc poursuit sa mue avec la transformation de la place et du parvis de l'église, tandis qu'un verger collectif et un nouveau jardin partagé ont pris place à la Détanche, affirmant notre engagement en faveur du développement durable.

Les mobilités et les infrastructures évoluent elles aussi : le Département lance la requalification du carrefour de l'X avec la création d'un rond-point, pour fluidifier et sécuriser la circulation. Ce projet s'accompagne du renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement par la communauté de communes.

Les efforts menés pour valoriser notre ville et renforcer son attractivité portent leurs fruits. Évian vient ainsi d'être à nouveau distinguée parmi les stations classées de tourisme, une reconnaissance qui souligne la qualité de nos infrastructures et de nos services. Par ailleurs, notre engagement en faveur du développement durable est mis en lumière dans le guide national Agenda 2030, qui salue nos actions exemplaires en la matière.

Le printemps s'annonce également riche en événements culturels et sportifs. Avec le projet « À Nous de Jouer », la musique devient un moteur de lien social et de convivialité, jusqu'à un final en apothéose lors du Festiléman le 21 juin. Côté jeunesse, un nouveau Conseil des jeunes a été installé, permettant à nos 13 jeunes élus de s'impliquer activement dans la vie locale.

Et bien sûr, les rendez-vous ne manqueront pas, parmi lesquels : Évian Urban Trail le 26 avril, le Marathon du piano du 18 au 20 avril, Festiléman du 6 au 8 juin, le Festival des musiques du Chablais les 14 et 15 juin, sous la houlette de l'Harmonie qui fête ses 150 ans, sans oublier « Paris-Bruxelles, 1880-1914 », une exposition exceptionnelle au Palais Lumière.

Évian bouge, innove et se réinvente. Ensemble, poursuivons cette belle dynamique !
Josiane Lei, Maire d'Évian

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - Mieux manger sur le territoire : une cuisine centrale pour Évian
- P3 - Évian récompensée parmi les stations classées de tourisme
- P4 - "À nous de jouer" : Et si la musique devenait le moteur d'un engagement collectif et citoyen ?
- P5 - Évian en bonne voie pour intégrer le réseau des villes créatives de l'UNESCO

Jeunesse

- P6 - Le conseil des jeunes entame un nouveau mandat
- P6 - Coup de pouce mobilité : la Ville accompagne les 16-25 ans dans leurs projets à l'étranger
- P7 - La Ville et la MGEN sensibilisent les élèves au handicap à travers le sport
- P7 - Chantiers jeunes : une première expérience pro au service de la commune

Aménagements

- P8 - Un parking du Casino plus vert et plus agréable : les travaux se terminent
- P8 - Requalification du carrefour de l'X, pour une circulation plus sûre et fluide

Patrimoine

- P9 - Buvette Cachat : le promenoir va prendre forme

Espaces publics

- P10 - La place et le parvis de l'église se végétalisent
- P10 - Mobilité douce : la Ville évalue ses aménagements provisoires
- P10 - Concert "Au cœur d'Évian" : rendez-vous le 21 juin

Vie économique

- P11 - La Ville veut harmoniser l'occupation de l'espace public avec un nouveau règlement pour les terrasses
- P11 - De nouveaux commerces et activités

Urbanisme et développement durable

- P12/17 - Le PLU révisé : un levier pour un développement durable et maîtrisé

Cadre de vie

- P18 - Évian mise à l'honneur dans l'Agenda 2030
- P18 - Transition écologique : la Ville mise aussi sur l'engagement de ses agents
- P19 - Un verger collectif pour la biodiversité et le lien social
- P19 - Rejoignez le nouveau jardin partagé de la Détanche

Sport

- P20 - Trophées sportifs : la Ville a célébré ses champions 2024
- P21 - 4^e Urban trail : prêt à relever le défi entre ville et nature ?
- P21 - Des activités nautiques inédites cet été au centre nautique

Agenda

- P22-23 - Vos prochains rendez-vous

Exposition

- P24 - "Paris-Bruxelles, 1880-1914" : une plongée dans l'effervescence artistique de l'époque
- P24 - Un document en FALC pour accompagner les visites du Palais Lumière
- P24 - Un Marathon du piano autour de la danse

Événement

- P25 - L'Harmonie d'Évian fête 150 ans de musique et de passion

Tribunes

- P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Évian

Mieux manger sur le territoire : une cuisine centrale pour Évian

Dans une démarche ambitieuse et engagée, la Ville d'Évian lance son projet de cuisine centrale. Objectif : améliorer la qualité des repas servis aux enfants, aux aînés et aux structures collectives, tout en soutenant l'économie locale et en s'inscrivant dans une politique alimentaire durable

Le projet en chiffres :

Capacité de production :

- 800 à 1 300 repas/jour dès la première année
- 147 860 repas/an (année 1)
- 210 073 repas/an (année 3)

Marché de la restauration collective :

- Évian : 70 500 repas/an
- CCPEVA : 322 000 repas/an
- Évian = 20 % du marché de la CCPEVA

Ce bâtiment (ex. FJT) pourrait accueillir la cuisine centrale

Inscrit dans les engagements de la Ville, ce projet répond aux objectifs de développement durable et vise à favoriser le "mieux manger". Le constat est sans appel : une insatisfaction grandissante vis-à-vis du service actuel, une hausse des coûts et un manque de retombées économiques locales. Face à cela, la Ville fait le choix d'un équipement communal structurant.

Évian, qui représente 20 % du marché de la restauration collective de la CCPEVA (soit 70 500 repas/an sur un total de 322 000), ne dispose aujourd'hui d'aucune cuisine centrale. Les repas sont confectionnés et livrés en liaison froide par un prestataire extérieur. L'opportunité de réhabiliter un ancien bâtiment, équipé d'une cuisine sur deux niveaux, permet aujourd'hui d'envisager une solution locale, durable et économiquement viable.

Un outil au service du bien manger et du territoire

La future cuisine centrale assurera la préparation de 800 à 1 300 repas par jour, pour un total de 147 860 repas la première année, avec une montée en charge prévue jusqu'à 210 073 repas/an dès la troisième année. Les repas seront destinés aux écoles maternelles et élémentaires, aux crèches, à la résidence senior "Clair Horizon" et aux centres de loisirs.

Le mode de gestion retenu est celui de la délégation de service public (DSP) garantissant un équilibre entre maîtrise publique et expertise privée. L'enjeu est de proposer une cuisine de qualité, respectueuse de l'environnement et économiquement viable, sans coût supplémentaire pour la collectivité. À terme, la cuisine pourra élargir son offre et fournir d'autres communes et structures du territoire.

Un partenariat local à contruire

Pour assurer le succès du projet, la Ville souhaite s'appuyer sur l'expertise d'un acteur majeur de la restauration collective local. Le projet souhaité privilégie une alimentation saine et locale, avec une majorité de produits bio et de qualité, et une forte capacité d'approvisionnement en circuits courts.

L'objectif est d'assurer un modèle économique durable et de répondre aux attentes croissantes en matière de restauration collective qualitative sur l'ensemble du territoire.

Avec un investissement estimé à 1,8 million d'euros pour les travaux et l'ingénierie, le projet de cuisine centrale se concrétisera en 18 mois. Une étape clé a été franchie le 17 mars, avec l'approbation du conseil municipal du lancement de la consultation pour la DSP.



Nathalie Delattre, ministre du tourisme a remis le Prix à Madame le maire.

Évian récompensée parmi les stations classées de tourisme

Le 10 mars 2025, la Ville d'Évian et Évian Tourisme ont été mis à l'honneur pour leur engagement en faveur d'un tourisme de qualité et d'excellence. La station confirme ainsi sa position parmi les plus de 500 destinations françaises d'excellence répondant à des critères exigeants en matière de services et d'infrastructures.

Cette distinction vient récompenser les efforts déployés pour valoriser l'offre touristique de la ville et renforcer son attractivité. Philippe Sueur, président de l'ANETT (association nationale des élus des territoires touristiques), et son équipe ont adressé leurs félicitations à la commune pour cette reconnaissance qui contribue au rayonnement de la France.

Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du tourisme a remis le "Prix de la station classée tourisme" à Madame le maire.



Et si la musique devenait le moteur d'un engagement collectif et citoyen ?

C'est l'ambition de "À Nous de Jouer", un projet artistique participatif qui place les enfants au cœur de la création et invite toute la ville à se retrouver autour de spectacles, de moments de partage et d'actions locales.



Spectacle "Souffles partagés" le 15 mars à l'ancienne Caserne



Démarré avec la musique et les enfants, "À Nous de Jouer" réunit habitants, familles, enseignants, musiciens amateurs ou confirmés dans une dynamique collective et festive. "C'est un projet culturel pour tisser du lien" résume Josiane Lei, maire.

Entre mars et juin 2025, dix spectacles et de nombreux événements animeront les quartiers, renforçant le lien social et valorisant notre patrimoine.

Des valeurs fortes pour mieux vivre ensemble

Optimisme, créativité, coopération, inclusion, engagement... Ce projet vise à rendre chacun acteur d'un quotidien plus joyeux et solidaire. Balades dans les quartiers, expositions, spectacles, moments conviviaux (apéros zéro déchet, goûters partagés) : autant d'occasions de se rencontrer, échanger et agir ensemble pour une ville plus vivante et durable.

Le projet culminera par une série de concerts, de l'ouverture du Festiléman le 6 juin à la Fête de la musique le 21 juin, où les enfants, aux côtés d'artistes invités, feront entendre leurs voix et leurs créations.

"Que vous soyez artiste, bénévole ou simplement Évianais curieux, vous avez une place dans "À Nous de Jouer" précise Magali Modaffari, adjointe à la culture. Aidez à organiser un spectacle, participez à une action de quartier, proposez une balade ou un temps fort... Votre engagement, petit ou grand, fera toute la différence !

Vous avez des idées ou envie de vous impliquer ? Contactez-nous à : anousdejouer@ville-evian.fr

Les temps forts à ne pas manquer !

- 8 mai : Concerts-spectacles "Libertés"
 | Palais des festivités | Gratuit
 18h : "Liberté, humanité, musicalité". Pendant la seconde guerre mondiale, malgré la censure, musiciens et compositeurs ont résisté...
 20h30 : "Comme un air de Radio Londres". Hommage à Radio Londres, qui diffusait jazz, musiques tziganes et chansons interdites en zone occupée.
- 10 mai : "À vol d'oiseaux"
 | 18h30 | Palais Lumière | Billetterie : <https://www.billetweb.fr/a-vol-doiseaux>
 Un concert-lecture poétique avec **Allain Bougrain-Dubourg** et Valentin Tournet, mêlant musique et chant des oiseaux, suivi d'un débat sur la biodiversité. Ateliers LPO et fabrication d'appeaux en journée.
- 24 mai : "Tu cherches la petite bête"
 | 11h | Parc Dollfus | Gratuit
 280 enfants de maternelle célèbrent la biodiversité et le vivre-ensemble dans un spectacle en plein air.
- 6 juin : Festiléman "On a quelque chose à vous dire" | 20h
 200 enfants de CM2 et 6^e chantent leurs messages au monde, accompagnés par Pascal Parisot et des artistes invités.

Spectacles de quartiers "À nous de jouer"

Les enfants racontent en musique l'histoire de leur quartier !

Des concerts participatifs suivis d'un moment convivial :

- 10 juin : Centre | 18h | Spectacle itinérant au départ de l'école primaire du Centre
- 12 juin : Mur Blanc | 18h | Ecole du Mur Blanc
- 17 juin : Hauts d'Évian | 18h | Parc des Tours
- 19 juin : Détanche | 18h30 | Pré Curieux
- 21 juin : Grand final "Au cœur d'Évian"
 | 11h | Parvis de la Buvette Cachat | Gratuit
 Un final en apothéose du projet "À nous de jouer" réunissant tous les quartiers, avec **Renaud Capuçon** en invité d'honneur, suivi d'un repas partagé.



Évian en bonne voie pour intégrer le réseau des villes créatives de l'UNESCO

Depuis décembre 2024, la Ville d'Évian est officiellement candidate pour représenter la France en intégrant le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO dans la catégorie "musique".
À la clé des enjeux multiples et de belles perspectives.

Créé en 2004, ce réseau regroupe aujourd'hui plus de 350 villes à travers le monde qui placent la créativité et la culture au cœur de leur développement durable. À travers cette candidature, Évian souhaite valoriser son identité musicale, renforcer son attractivité et promouvoir des valeurs d'inclusion et de coopération culturelle.

Évian s'appuie sur une histoire musicale riche et une dynamique culturelle en plein essor. Des festivals emblématiques comme Festiléman ou les Rencontres Musicales, aux initiatives participatives comme "À Nous de Jouer", la ville favorise l'accès à la musique pour tous et encourage la création artistique.

De nouveaux équipements structurants viendront également renforcer cette ambition. La future salle de concert "La Source Vive", à proximité de la Grange au Lac, offrira un espace d'excellence dédié aux musiciens et aux résidences artistiques. "La Caserne", quant à elle, deviendra un lieu incontournable pour les musiques actuelles et les jeunes talents, tandis que la Buvette Chachat accueillera de nouveau des événements musicaux après son long sommeil.

Une reconnaissance qui ouvre des perspectives

Le processus d'examen suit plusieurs étapes. La candidature d'Évian a franchi une première étape clé en janvier 2025 en obtenant le soutien de la Commission nationale française pour l'UNESCO. Début mars, la Ville a soumis officiellement sa candidature. Une première évaluation technique est à venir, suivie d'une analyse approfondie par des experts indépendants entre avril et mai. En juin, un dernier examen réunira des spécialistes désignés par l'UNESCO avant l'annonce des villes sélectionnées en fin d'année.

Si elle est sélectionnée, Évian bénéficiera d'un rayonnement international, renforçant son attractivité culturelle et touristique. L'intégration au réseau permettra aussi de développer des collaborations avec d'autres villes créatives du monde entier et de favoriser les échanges artistiques.

Au-delà du rayonnement culturel, cette reconnaissance renforcerait l'attractivité économique et touristique de la ville, en attirant artistes, professionnels et visiteurs.

Elle encouragerait aussi le développement de nouvelles actions éducatives et sociales autour de la musique, notamment pour les jeunes et les publics éloignés de l'offre culturelle. En mettant en avant son histoire musicale, ses infrastructures et ses projets innovants, Évian ambitionne ainsi de faire de la musique un levier de transformation locale et de coopération internationale.



La Source Vive ©PCA-STREAM

Des festivals comme Festiléman et les Rencontres musicales d'Évian et des lieux emblématiques tels que la Grange au lac, le Conservatoire et la future salle La Source Vive témoignent d'un héritage musical vivant et d'un soutien fort à la création artistique.



Le conseil des jeunes entame un nouveau mandat

Le nouveau conseil des jeunes a été officiellement installé début février. Composé de 13 jeunes élus âgés de 12 à 17 ans, ce dispositif de démocratie participative permet aux jeunes de s'impliquer activement dans la vie locale.

Pour la première fois, le conseil a été élargi aux élèves scolarisés à Evian vivant dans des communes voisines dépourvues de conseil des jeunes. Présidé par Christophe Bochaton, adjoint au parcours de vie, et animé par le service jeunesse, le conseil se réunira régulièrement pour travailler sur des projets d'intérêt général, allant de l'amélioration du cadre de vie à la sensibilisation autour des incivilités. "Cette instance permet aux jeunes de s'exprimer, de proposer des idées concrètes pour leur ville, mais aussi d'apprendre le fonctionnement de la démocratie locale", souligne Christophe Bochaton.

Les jeunes élus ont été réunis pour la première fois le 11 mars, afin de travailler aux côtés du conseil des sages sur une action commune autour des incivilités. Ils contribueront également au réaménagement de l'espace Info-jeunes, en partageant leurs idées pour mieux répondre aux attentes des jeunes utilisateurs.

Afin de renforcer la dynamique de groupe et découvrir les institutions démocratiques, ils participeront en avril à un voyage à Paris. Au programme de ces trois jours d'immersion citoyenne : visites du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Avec cette nouvelle mandature, la Ville d'Evian affirme sa volonté d'encourager la participation des jeunes à la vie de la cité, en leur offrant une expérience formatrice et valorisante pour leur engagement citoyen.

Les nouveaux élus :
Flavie, Hortense, Giulia,
Agathe, Pierre, Lyna, Axel,
Noe, Yasmina, Ines, David,
Louise et Marwan
(tous deux réélus)



Coup de pouce mobilité : la Ville accompagne les 16-25 ans dans leurs projets à l'étranger

Pour la cinquième année consécutive, la Ville d'Evian reconduit son dispositif "Coup de pouce mobilité". Ce dispositif, destiné aux 16-25 ans qui habitent à Evian, leur permet de bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de projets de départs à l'étranger. Les jeunes peuvent également obtenir une aide financière pour leur permettre de le réaliser.

Tous types de projets peuvent être financés, à l'exception des frais d'inscription à des formations, des créations d'activité économique, ainsi que des projets à caractère religieux ou politique. Les stages d'études sont susceptibles également d'être financés.

La mobilité internationale doit durer au moins 14 jours et au maximum un an. Les projets peuvent être individuels ou collectifs, et ceux intégrant des objectifs de développement durable seront particulièrement encouragés. Les départs devront avoir lieu avant la fin de l'année, même si le projet sur place peut se poursuivre jusqu'en 2026.

Le dossier de candidature est disponible au service jeunesse / Infos jeunes Evian (1 avenue de Larringes) du lundi au vendredi. Il devra être complété et retourné en main propre, par mail ou voie postale, avant le 30 avril 2025.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service jeunesse / Infos jeunes Evian 04 50 70 77 62 ou écrire à pj@ville-evian.fr.



La Ville et la MGEN sensibilisent les élèves au handicap à travers le sport

Depuis trois ans, la Ville d'Évian et la MGEN (Etablissement de soins de suite et de réadaptation d'Évian) développent un partenariat basé sur un échange de savoir-faire et d'interventions pédagogiques. Le Conservatoire s'est produit à plusieurs reprises au sein des locaux de la MGEN, tandis qu'en retour, la MGEN met à disposition ses professionnels de santé : ergothérapeutes, kinésithérapeutes et éducateurs spécialisés, pour intervenir gratuitement dans les écoles publiques d'Évian. Une nouvelle étape a eu lieu en décembre. Les activités ont mis à l'honneur le sport et le handicap à travers une approche ludique et pédagogique, inspirée par les Jeux paralympiques et l'élan des JO de Paris 2024.

Fin d'année, 192 élèves de CM, issus de sept classes des écoles publiques, ont participé à des ateliers organisés au gymnase de l'école du Mur Blanc. Le programme comprenait des séances théoriques en classe, au cours desquelles les élèves ont découvert l'histoire des Jeux paralympiques, ainsi que les disciplines, les catégories de handicap et les valeurs associées. Des exemples concrets ont permis d'expliquer le handicap visible et invisible.



192 élèves de CM des écoles publiques ont participé à des ateliers portant sur le sport et le handicap.

Le programme comprenait ensuite des ateliers pratiques au gymnase. Sous forme d'olympiades paralympiques, les élèves ont relevé des défis simulant différents handicaps. Trois parcours étaient proposés avec un déplacement en fauteuil roulant, un parcours à l'aveugle (déficience visuelle) et une activité avec une limitation d'un membre inférieur. Le 9 décembre, les deux écoles ayant obtenu les meilleurs scores lors des premières journées se sont affrontées lors d'une finale.

Les élèves ont participé à un match de ballon prisonnier avec des contraintes simulant un handicap du membre supérieur. La journée s'est conclue par une remise de trophée, célébrant la participation et l'engagement de tous.

Ce projet, construit en concertation avec les enseignants, les élèves et les professionnels de santé, reflète la volonté de la Ville et de ses partenaires d'offrir une éducation ouverte à tous. Les activités visent à favoriser la compréhension du handicap, tout en promouvant des valeurs de solidarité et de coopération. Les retours des participants confirment la pertinence de ce partenariat, qui s'inscrit dans la durée pour sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du vivre-ensemble.



Chantiers jeunes : une première expérience pro au service de la commune

La Ville propose aux jeunes Evianais, âgé(e)s de 16 à 17 ans de participer à deux nouveaux "chantiers jeunes" cet été, du 7 au 11 juillet et du 15 au 18 juillet.

Ce dispositif vise à leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle en réalisant une mission d'intérêt général, tout en gagnant un peu d'argent. Le projet est conduit par le service jeunesse, en étroite relation avec les élus, le service des ressources humaines, ainsi que le service cadre de vie et les services techniques chargés d'encadrer les vacataires.

Le terme chantier désigne divers travaux pouvant être accomplis, sans qualification particulière et indistinctement par des filles ou des garçons.

Ils ou elles seront accueilli(e)s pendant quatre à cinq matinées, à raison de 20 heures au total, pendant l'une ou l'autre semaine. Attention le nombre de places est limité à 8 personnes par chantier !

Le dossier de candidature est à télécharger sur www.ville-evian.fr et à déposer au service jeunesse/PIJ (1, avenue de Larrings) avant le 6 juin.

Point information jeunesse au 04 50 70 77 62 ou écrire à pj@ville-evian.fr.



Un parking du Casino plus vert et plus agréable : les travaux se terminent

Le réaménagement du parvis et du parking du Casino touche à sa fin. Lancée en plusieurs phases, cette transformation vise à offrir un espace plus esthétique, plus végétalisé et mieux intégré à son environnement.

Après la première phase réalisée en 2023-2024, qui a permis de dégager la perspective sur le bâtiment et de mettre en valeur le parvis du théâtre, la seconde phase s'achève progressivement. Les dernières interventions portent sur la partie Est du site, où les aménagements paysagers prennent forme.

Les modifications sont nombreuses : le stationnement a été optimisé, avec une capacité de 43 places, tandis que des zones auparavant imperméabilisées ont été converties en espaces verts. La circulation a été repensée, notamment aux abords de l'allée du Théâtre, afin de fluidifier les déplacements et d'intégrer au mieux les nouveaux aménagements.

La modernisation du site passe également par une refonte complète de l'éclairage public, qui sera plus efficace et mieux adapté à l'ambiance du lieu. Le point d'apport volontaire, quant à lui, a été repositionné pour une meilleure intégration.

Du côté des finitions, la pose des enrobés est prévue pour début avril 2025, tandis que les plantations - réalisées par le service des parcs et jardins - sont en cours. Une dernière touche qui viendra parachever cette transformation en verdure.

L'ensemble du projet, comprenant les deux phases menées entre 2023 et 2025, représente un investissement par la Ville de 1,8 million d'euros.



Le parvis du théâtre a été réaménagé et sa fontaine entièrement rénovée sera bientôt remise en service. Un chêne rouge d'Amérique viendra compléter cet espace.

Le réaménagement de la partie Est du parking se termine et laissera une large place aux espaces verts.



Requalification du carrefour de l'X pour une circulation optimisée

Le Département lance un important projet de requalification du carrefour de l'X avec la création d'un rond-point. Ce projet vise à améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements entre le littoral, le plateau de Gavot et la vallée d'Abondance. Ce chantier, complexe en raison de la topographie et de l'importance du site dans les flux de circulation, s'accompagne d'une intervention de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance pour le déplacement et le renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

D'un coût de 350 000 € HT, ces travaux préliminaires de réseaux débutés en février se poursuivront jusqu'à mi-mai 2025. Pour limiter l'impact sur la circulation, ils seront réalisés par tronçons avec circulation alternée lorsque possible. Des travaux de nuit sont envisagés mi-avril si nécessaire, et la RD21 sera totalement fermée du 22 au 30 avril, avec une déviation mise en place via Larringes et Champanges.



La communauté de communes travaille actuellement pour déplacer et renforcer les réseaux d'eaux potable et d'assainissement.



Le chantier de réhabilitation de la Buvette Cachat entre dans une phase cruciale avec la reconstruction du promenoir, élément emblématique du site. Après plusieurs mois de préparation, les travaux de gros œuvre extérieurs sont désormais achevés, ouvrant la voie à l'édification progressive de cette structure tant attendue. Objectif : que l'ossature du promenoir soit en place pour la cérémonie du 21 juin.

Buvette Cachat : le promenoir va prendre forme

Depuis cet été, le chantier s'est concentré sur les travaux préliminaires : l'extension des parties enterrées sous le promenoir, la consolidation du mur de fond et l'installation de la fosse qui accueillera la grille rétractable, pour fermer l'accès à la Buvette hors période d'exploitation. Depuis mi-mars, ces opérations de gros œuvre extérieurs sont quasiment terminées. Ils se poursuivent dans les volumes intérieurs et les zones périphériques.

Avec l'arrivée imminente d'une équipe de maçons spécialisés dans la restauration des monuments historiques, la reconstruction s'accélère : les premières pierres de taille sont sur le point d'être posées et serviront de base aux futurs poteaux en bois, fidèles à la structure d'origine. Ces premiers éléments marqueront le plan du futur promenoir et permettront aux charpentiers d'intervenir rapidement.

Dès la fin mars, les charpentiers entreront en scène pour raccorder la nouvelle structure à l'extrémité de la charpente existante, nécessitant des ajustements minutieux. Pendant ce temps, dans l'atelier de l'entreprise Chardon Frères en Chartreuse, le travail du bois bat son plein : sciage, séchage et taille des poutres se déroulent en continu pour assurer un rythme soutenu sur le chantier. Pendant trois mois, l'assemblage du promenoir suivra un enchaînement précis : les pièces taillées seront acheminées à Évian pour être posées, tandis que la production en atelier se poursuivra. L'objectif ? Que l'ossature du promenoir soit bien en place pour la cérémonie du 21 juin.

Après cette étape structurante, l'installation d'un échafaudage à l'intérieur du promenoir permettra de réaliser la couverture et les ouvrages de menuiserie. Les ferronniers et serruriers, qui travaillent déjà sur les éléments décoratifs en atelier, interviendront dès que les conditions seront réunies. Quant au dallage en terrazzo, il sera posé en tout dernier afin de ne pas l'endommager. Parallèlement à ces avancées, la Ville a lancé plusieurs consultations pour aménager les abords et l'intérieur du bâtiment, afin d'enclencher les travaux dès que possible.

Si tout se déroule comme prévu, le promenoir retrouvera sa place d'ici novembre, marquant une autre étape clé dans la renaissance de la Buvette Cachat.

Au cœur du massif de la Chartreuse, l'atelier Chardon frères, est en pleine activité : sciage, séchage et préparation des poutres du futur promenoir, un travail minutieux qui prend forme au fil des semaines.



© Shining Studio

Concert "Au Cœur d'Évian" : rendez-vous le 21 juin !

Le samedi 21 juin à 11h, le parvis de la Buvette Cachat s'animaera avec "Au Cœur d'Évian", un grand concert participatif organisé par le Conservatoire.

Point d'orgue du projet "À nous de jouer", cet événement réunira enfants et habitants de tous les quartiers, autour de chants communs. Le violoniste Renaud Capuçon, invité d'honneur, apportera une touche magistrale à l'événement.

Après le spectacle, un repas canadien convivial sera partagé. Les spectateurs pourront également apprécier l'avancée des travaux du promenoir de la Buvette Cachat, dont l'ossature sera visible ce jour-là. Ne manquez pas ce moment unique ! L'accès est gratuit.



La place et le parvis de l'église se végétalisent

Le quartier Franc poursuit sa mue avec une troisième phase de travaux qui va profondément transformer la place et le parvis de l'Église.

Après la réhabilitation de la rue de l'Église, de la rue de la Monnaie et du jardin de la Gaffe, cette nouvelle étape met l'accent sur la végétalisation et la piétonnisation.

L'aménagement prévoit l'installation de larges fosses de plantation permettant d'accueillir des arbres et des massifs végétaux, créant ainsi des îlots de fraîcheur en plein cœur du centre historique. Dans la continuité des rénovations précédentes, la chaussée va disparaître au profit d'un espace piéton harmonisé avec le reste du quartier, grâce à l'utilisation de matériaux nobles comme le granit et le béton désactivé.

Les travaux ont débuté en février pour une livraison prévue fin mai. En amont, les concessionnaires des réseaux souterrains ont été consultés, et la CC-PEVA a procédé au remplacement de la conduite d'eau potable avant le démarrage du chantier. Une réunion d'information a été organisée avec les riverains afin de détailler les différentes étapes du projet et d'anticiper les éventuelles contraintes.

Autre changement majeur : la circulation automobile sera limitée grâce à l'installation de bornes rétractables, interdisant l'accès aux véhicules après 10 h. L'éclairage public sera également renforcé pour valoriser les nouveaux aménagements tout en améliorant la sécurité nocturne.

Avec un budget de 900 000 € pour cette tranche, l'investissement total de la rénovation du quartier Franc atteint 2 millions d'euros, bénéficiant d'un soutien financier de la Région (107 235 €) et du Département (40 000 €).



Dans le prolongement des travaux réalisés rue de l'église, la place et le parvis de l'église sont en cours de réaménagement, avec une large place laissée aux espaces verts.



Mobilité douce : retour sur les expérimentations et perspectives d'amélioration

Le groupe de réflexion sur la mobilité douce s'est réuni le lundi 10 mars à la Maison des associations pour évaluer les aménagements provisoires mis en place depuis 2024. Depuis 2021, élus, services municipaux, citoyens et l'association Mobilité Douce Chablais collaborent pour améliorer la sécurisation et les déplacements à pied et à vélo. Les expérimentations menées en 2024, notamment rue Alfred André, au carrefour de la Libération, avenue Jean Léger, avenue Commandant-Madelaine, et sur l'axe avenue de Fléry – chemin de la Guinguette, ont permis de tester diverses solutions et d'en tirer un bilan.

Il en ressort que le plan d'aménagement provisoire mis en place, n'a pas généré de contraintes insoutenables en termes de reports de trafic, ce qui témoigne de sa bonne acceptation dans le cadre de ces expérimentations. Toutefois, plusieurs ajustements ont été jugés nécessaires pour continuer à améliorer la sécurisation des déplacements et la fluidité des trajets à pied et à vélo. Il a ainsi été conclu qu'il est nécessaire de réguler la vitesse avenue Jean-Jaurès, afin de garantir davantage de sécurité. Des feux seront expérimentés aux intersections de l'avenue des Sources et de la rue Alfred André. De même, la desserte de la Maison des Sources devra être améliorée avec la réorganisation de la circulation sur l'avenue Commandant Madelaine et l'avenue des Sources. Enfin, la partie haute de l'avenue de Fléry sera ré-ouverte en double-sens pour faciliter l'accès aux habitations.

Rappelons que ces dispositifs visent d'abord à rendre les déplacements plus sûrs pour les piétons et les cyclistes, en accord avec les objectifs de la Ville en matière de mobilité douce.

La réunion a également été l'occasion de discuter des travaux en cours et à venir, qui incluent des dispositifs de sécurisation supplémentaires pour renforcer les aménagements existants. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la continuité des concertations menées, tout en rejoignant les objectifs de l'opération « À nous de jouer », qui encourage la participation citoyenne.

Prochaines réunions publiques : 22 avril, 16 septembre et 18 novembre à 18h à la Maison des associations. Les habitants souhaitant participer aux groupes de travail ou obtenir plus d'informations peuvent écrire à services.techniques@ville-evian.fr



Les dispositifs expérimentés visaient d'abord à rendre les déplacements plus sûrs, notamment, pour les piétons et les cyclistes.



De nouveaux commerces et activités



Brummels
Nouveaux propriétaires
(Bar, brasserie)
30 rue Nationale
Tél. 04 50 75 37 13



Bangkok Café
Restaurant thaï
23, rue Nationale
Tél. 04 50 49 86 81

Fanny massages
Fanny Cler
(Institut de massages
relaxants, sportifs,
madérothérapie,
à domicile et sur place,
produits français,
d'origine 100% naturelle)
3, rue de l'Église
Tél. 07 76 74 06 91
www.fannymassages.com



Eat, savourez la nature
Claire Visse
(Gastronomie végétarienne et
pâtisseries végétales)
Comptoir à emporter et sur place
1bis, rue de l'Église
Tél. 06 61 21 08 19
<https://eat-evian.fr/>
Instagram : eat_evian



Vert Philo
(Brocante)
7, rue Folliet
vertphilo@gmail.com
@vert_philo

Aux fours & Au moulin
(Boulangerie, pâtisserie,
salon de thé)
3, avenue de Thony
Tél. 04 50 80 03 97



La Ville veut harmoniser l'occupation de l'espace public

La Ville va prochainement instaurer un nouveau règlement visant à harmoniser l'occupation de l'espace public, notamment pour les terrasses et façades des commerces.

Ce cadre, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, permettra de concilier attractivité commerciale et préservation du patrimoine.

Ce règlement définira des règles précises afin de garantir l'accessibilité et la sécurité des espaces publics. Les aménagements devront s'intégrer harmonieusement au cadre architectural d'Évian, avec des matériaux durables et esthétiques, tandis que certaines matières comme le plastique et l'aluminium seront interdites.

Dans une démarche écologique, la Ville encouragera également les pratiques durables et la réduction des nuisances. Le respect des horaires et du voisinage sera encadré.

Si les nouvelles installations devront se conformer immédiatement aux règles, les terrasses existantes disposeront d'un délai pour s'adapter. Pour les projets nécessitant des investissements conséquents, des aménagements spécifiques pourront être négociés avec la municipalité.



Le PLU révisé : un levier pour un développement durable et maîtrisé

Le 3 février dernier, le conseil municipal a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document clé pour l'organisation et la planification du territoire communal.

Lancée le 6 juillet 2020, cette révision a permis d'adapter le PLU aux exigences légales, aux enjeux climatiques et à la transition énergétique. Son objectif est de favoriser un renouvellement urbain respectueux de l'environnement, de préserver le patrimoine et de promouvoir une urbanisation cohérente et durable, en lien avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais. Le PLU révisé constitue ainsi un outil essentiel pour orienter l'aménagement du territoire tout en préservant l'identité d'Evian, les ressources naturelles et en répondant aux besoins de la ville et de ses habitants, vers un urbanisme soutenable et durable.

Un territoire sous pression : croissance démographique et tensions immobilières

Le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance (CC-PEVA) connaît une dynamique démographique forte, avec une croissance de **+1,3 % par an entre 2015 et 2021**, bien au-dessus de la moyenne départementale.

Depuis 1968, la population a doublé et devrait encore **doubler d'ici 2027**. Cette évolution est portée par une forte attractivité économique et résidentielle.

Aujourd'hui, la structure des ménages de la CC-PEVA est composée de **38 % de couples avec enfants** (moyenne de 2,2 personnes par ménage), tandis que **8 % de la population a plus de 75 ans**, soulignant le vieillissement progressif du territoire.

Chiffres clés

+1,3 %
de croissance
démographique
par an (2015-2021).

CC-PEVA :
Depuis 1968 :
population X 2
D'ici 2027 :
population
actuelle x 2

8 %
de la
population
a plus de
75 ans.



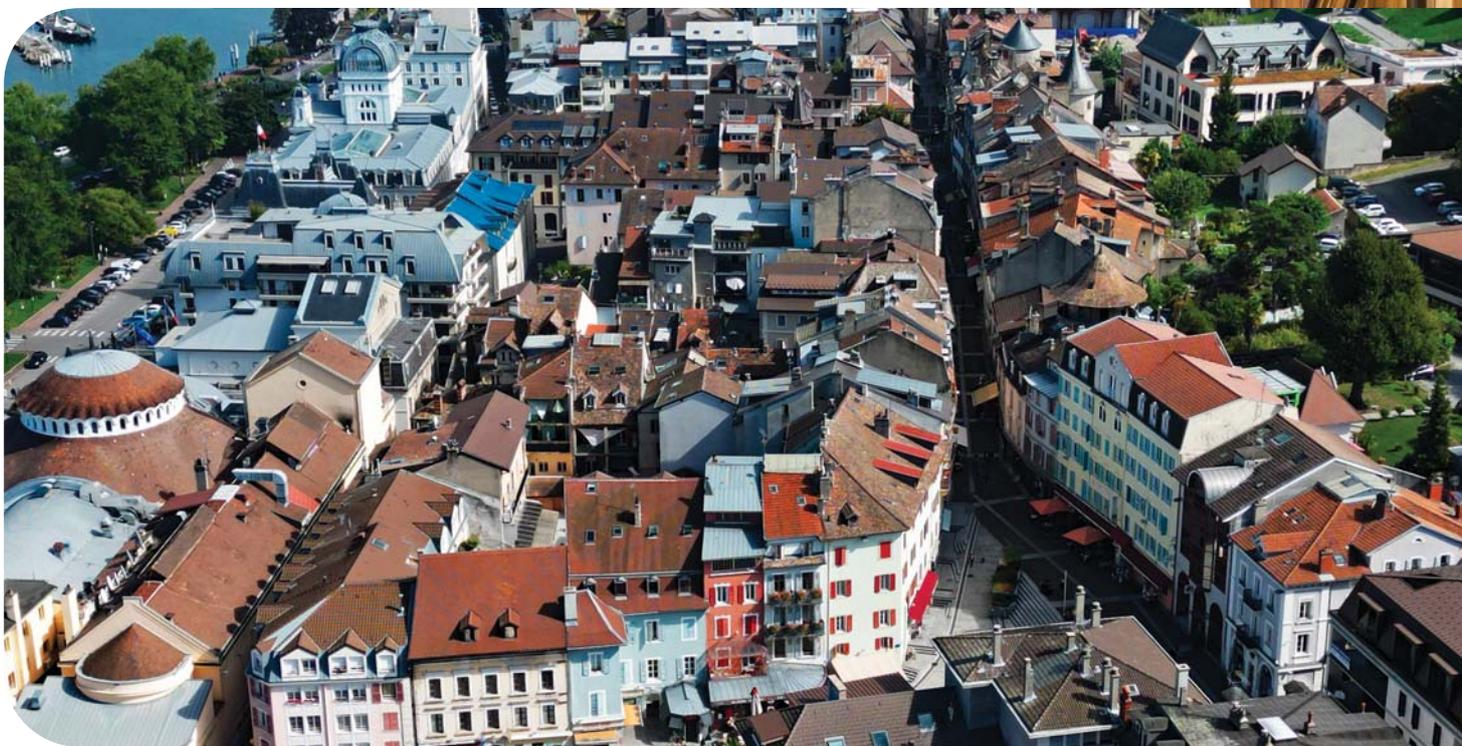
Un marché immobilier sous tension

Cette pression démographique s'accompagne d'un marché du logement de plus en plus tendu, notamment à Évian :

- 65 % des nouveaux habitants s'installent dans le parc locatif, faute d'accès à la propriété.
- En 10 ans, les prix de l'immobilier ont explosé : +56 % pour les maisons, +31 % pour les appartements.
- La migration résidentielle est dynamique, avec 850 arrivées pour 830 départs par an, mais l'accession au logement devient difficile.

À l'échelle de la CC-PEVA, sur 35 300 logements, 54 % sont des résidences principales (64 % de propriétaires occupants, 22 % de locataires privés, 11 % de logements sociaux), tandis que 40 % sont des résidences secondaires et 6 % sont vacants.

- À Évian, les résidences secondaires représentent entre 25 et 30 % du parc immobilier, accentuant la tension sur le marché local.
- 80 % du parc locatif social de la CC-PEVA se situe à Évian et Publier, répondant à la loi SRU avec 25-26 % de logements sociaux.



Chiffres clés

80 %
du parc locatif
social
concentré à Évian
et Publier.

65 %
des nouveaux
habitants s'installent
dans le parc locatif

**Entre
25 et 30 %**
des résidences
secondaires
à Évian.

Un PLU pour concilier développement et préservation du territoire

Face à ces défis, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Évian a été entièrement refondu pour répondre aux enjeux du développement durable et du logement, tout en respectant la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

L'objectif est de diviser par deux la consommation d'espace, avec seulement 3,5 hectares ouverts à l'urbanisation, contre 7 hectares lors de la période précédente.

Chiffres clés

Diviser par 2
la consommation d'espace
urbanisation limitée à 3,5 ha (contre 7 ha avant).

3 hectares
restitués à l'espace public :

- 1 ha Parc des Tours
- 1 ha Détanche
- 1 ha Petite Rive (ancien camping).

Le PLU a été entièrement refondu pour répondre aux enjeux du développement durable et du logement.



Une urbanisation plus maîtrisée et qualitative

Le nouveau PLU vise à :

- ▶ **Maîtriser la spéculation immobilière** en créant des zones pavillonnaires protégées, où les professionnels achetaient auparavant des maisons 2 à 3 fois leur valeur pour construire des immeubles.
- ▶ **Préserver les équipements touristiques**, qui génèrent 60 % de l'économie locale.
- ▶ **Encadrer la densification** avec une obligation de produire **65 logements minimum par hectare** en moyenne et en fonction de la localisation.
- ▶ **Réduire l'étalement urbain** en restreignant les nouvelles constructions aux zones déjà urbanisées. Au-delà de l'enveloppe urbaine, toute construction devient impossible.
- ▶ **Maintenir un équilibre social** en imposant dès 500 m² de surface de plancher :
 - 25 % de logements locatifs sociaux
 - 25 % de logements accessibles en Bail Réel Solidaire (BRS)
 - Une répartition imposée des typologies pour garantir l'accueil des familles (30 % T1/T2 maximum, 45 % T3 max, 20% T4 min, 5% T5 ou plus minimum).

Le PLU vise aussi à préserver les équipements touristiques qui génèrent 60 % de l'économie locale.

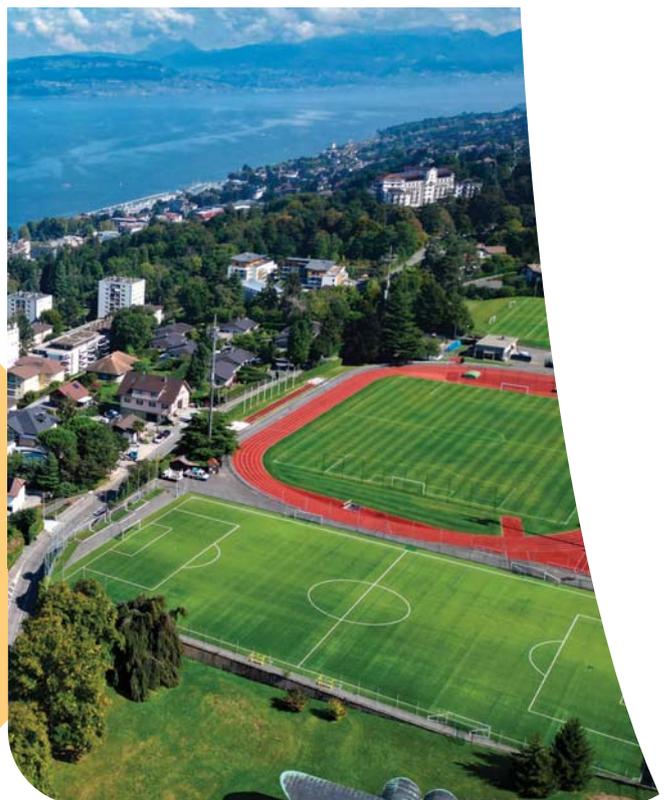
Chiffres clés

25 %
de logements sociaux.

65
logements min/ha
en moyenne.

Imposer des typologies
pour garantir l'accueil des familles :

- 30 % T1/T2 max
- 45 % T3 max,
- 20% T4 min
- 5% T5 ou plus



Des projets structurants pour une ville durable

Le PLU intègre également des **Orientations d'aménagement programmées (OAP)** pour organiser le développement urbain :

► **50 % des OAP concernent le secteur de Thony**, où une centralité "haute" sera développée en accompagnement de projets privés pour préserver le commerce et proposer une complémentarité au centre-ville historique pour des commerces et services non liés à l'activité touristique.

Ce choix a été motivé par la vente active de 2 hectares par deux propriétaires privés à des promoteurs.

► La ville a fait le choix d'**accompagner et planifier** plutôt que de subir l'urbanisation.

Chiffres clés

50 %
des OAP concernent le secteur de Thony pour créer une nouvelle "centralité" haute.



Près de 130 bâtiments remarquables et leur environnement sont désormais protégés.

Le PLU met l'accent sur la protection des trames bleues (milieux aquatiques), vertes (forêts, parcs, etc.) et noires (corridors pour la biodiversité nocturne).

D'autres OAP thématiques ont été créées autour de :

- La mobilité (organisation des voiries, structuration des modes doux et prospectives des besoins en stationnement).
- La trame verte, bleue et noire (préservation des espaces naturels).
- Le patrimoine bâti (près de 130 constructions et leur environnement protégés).
- Les équipements touristiques et le commerce de détail protégés.

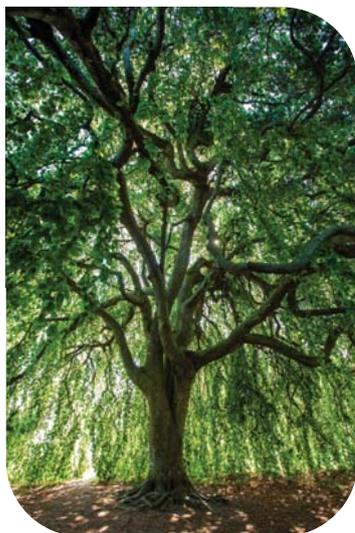


La Ville a adopté une charte de l'arbre

Le 13 mai 2024, le conseil municipal a adopté une charte de l'arbre dans la ville. Celle-ci a pour objectif de protéger et valoriser le patrimoine arboré urbain. Elle établit des règles précises concernant la plantation, l'entretien, et la gestion des arbres dans l'espace public et privé.

Cette charte rattachée au plan local d'urbanisme (PLU) permet à la Ville de s'assurer que les considérations environnementales et esthétiques liées aux arbres sont intégrées dans les projets d'urbanisme et de construction.

Elle vise à préserver la biodiversité, améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des espaces verts, et lutter contre les effets du réchauffement climatique en augmentant les zones d'ombre et en réduisant les îlots de chaleur urbains. En impliquant les citoyens et les acteurs locaux, elle favorise une gestion participative et durable du patrimoine arboré. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable dans laquelle la Ville est impliquée.



Anticiper les défis futurs : logement, mobilité et rénovation énergétique

Après cette refonte majeure, la ville d'Évian poursuit son engagement pour un urbanisme durable et équilibré avec plusieurs axes de travail :

- Développement de logements pour les publics sensibles :
 - Logements adaptés aux personnes âgées et travailleurs saisonniers.
 - Promotion de l'habitat inclusif et intergénérationnel.
- Identification de nouvelles OAP selon les besoins émergents (par exemple, dans le quartier de la gare).
- Régulation des logements touristiques et résidences secondaires pour favoriser l'habitat permanent.
- Rénovation énergétique des logements vacants pour optimiser l'usage du parc existant.

Grâce à ces mesures, le PLU d'Évian se positionne comme un véritable outil de transition vers une ville plus résiliente, inclusive et durable, conciliant attractivité et préservation du cadre de vie.

Chiffres clés

50 %
des ménages
éligibles
au logement
social.

Régulation
des logements
touristiques
et des résidences
secondaires pour favoriser
l'habitat permanent.

La chaufferie bois et son réseau de chaleur sont entrés en fonction fin 2023 sur les Hauts d'Évian. A terme le réseau s'étendra sur près de 7 km pour desservir les habitations et des équipements collectifs.



Evian à l'honneur dans le guide "Agenda 2030"



La Ville d'Evian est mise en lumière dans le guide méthodologique "Construire une stratégie locale de développement durable - L'Agenda 2030 dans les collectivités", publié par le Comité 21 et présenté lors du dernier Salon des maires.

Ce guide, conçu pour aider les collectivités à mettre en œuvre les Objectifs de développement durable (ODD), consacre un focus spécial à Evian, soulignant ses actions exemplaires en matière de durabilité.

Depuis 2020, Evian a structuré ses politiques autour des ODD, avec une stratégie ambitieuse comprenant plus de 200 actions concrètes. Parmi les initiatives phares, la ville a mis en place un Plan local d'urbanisme (PLU) pour protéger les espaces naturels, réduit l'usage des pesticides, réorganisé la circulation et promu les mobilités douces. Des projets comme les jardins partagés, la chaufferie bois ou la "Maison de l'eau" (siège du Cluster eau lémanique Evian) illustrent son engagement en matière d'environnement et de transition énergétique.

Jean-Pierre Amadio, adjoint au maire, partage dans le guide les clés de ce succès : "un diagnostic partagé, une vision cohérente entre élus et services, ainsi qu'un coordinateur dédié au développement durable". Grâce à cette démarche, Evian s'impose comme un modèle de durabilité, reconnu au niveau national et international.

Consultez le guide : <http://www.comite21.org/docs/guide-agenda-2030-ct.pdf>



Transition écologique : la Ville mise aussi sur l'engagement de ses agents

L'engagement de la Ville d'Evian en faveur du développement durable s'étend au-delà des actions extérieures : "il commence aussi en interne, avec nos propres agents, pour être exemplaire et cohérent" souligne Josiane Lei, maire.

En 2025, la Ville a mis en place un groupe d'éco-délégués, composé de 11 agents volontaires issus de différents services. Ce collectif joue un rôle clé dans la sensibilisation et la mobilisation des collègues autour des enjeux écologiques. Leur mission : proposer et mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire la consommation d'énergie, limiter le gaspillage alimentaire, améliorer le tri des déchets et protéger la biodiversité.

Ils sont également impliqués dans l'organisation de grands événements locaux comme la Semaine européenne du développement durable, le Challenge mobilité et les Fresques climat grand public.

Parmi les initiatives lancées par les éco-délégués, on retrouve un guide d'écogestes mensuel, un espace de pause aménagé à l'hôtel de ville pour favoriser la mobilité douce, ainsi qu'un point de livraison de paniers de légumes bio et locaux, en partenariat avec l'association Pousses d'avenir, pour encourager les circuits courts et une alimentation durable. De plus, des gourdes ont été distribuées à tous les agents pour réduire les déchets plastiques.

Des projets sont également en cours, comme l'organisation de journées d'échanges entre agents pour favoriser la solidarité et limiter les déchets et un outil de covoiturage pour encourager la mobilité partagée. Grâce à ces actions, les agents d'Evian deviennent de véritables acteurs du changement, contribuant à faire de la ville un modèle de durabilité.



Un verger collectif pour la biodiversité et le lien social

La Ville d'Évian poursuit son engagement en faveur de du développement durable avec la création d'un verger collectif et solidaire route de l'Horloge, dans le quartier de la Détanche.

Situé à proximité des jardins familiaux récemment aménagés, ce projet associe action écologique et participation citoyenne, avec une dimension éducative forte. Conçu pour renforcer la biodiversité, il bénéficie d'un partenariat avec la communauté de communes pays d'Évian-Vallée d'Abondance (CC-PEVA), en s'inscrivant dans son action de sauvegarde des vergers patrimoniaux.

Les premières plantations ont eu lieu en décembre avec la participation des élèves des cinq écoles communales. Porté par le service Cadre de vie et réalisé avec l'appui d'une entreprise paysagère locale, ce verger accueillera à terme une soixantaine d'arbres fruitiers de variétés locales, dont 25 seront plantés dès cette année grâce à la convention avec la CC-PEVA. Ce partenariat, financé à 80 % par la communauté de communes et le Département de Haute-Savoie, permet de valoriser des essences anciennes et adaptées au climat local, telles que les pommiers reinette dorée, le Grand Alexandre de Savoie et la Belle Fille de Salins, les poiriers blesson, William ou la Beurrée Hardy ainsi que des cerisiers Big Van et des mirabelliers de Nancy. Les arbres sont fournis par les pépinières Bossus à Fessy. L'aménagement prévoit également un cheminement en herbe, un réseau d'arrosage alimenté par la récupération des eaux de pluie et une réserve d'eau. Le coût global de cette opération, incluant les jardins partagés, s'élève à 86 000 €.

Des initiatives multiples pour améliorer le cadre de vie

Le verger s'inscrit dans une stratégie globale de développement durable portée par la commune. Depuis plusieurs années, la Ville d'Évian multiplie les initiatives pour préserver la biodiversité, améliorer le cadre de vie et sensibiliser ses habitants aux enjeux environnementaux. Parmi ces actions : la désimperméabilisation des sols et la renaturation des espaces urbains, la création de jardins partagés et la gestion locale des biodéchets et la végétalisation des cours d'école et l'installation de ruches pédagogiques. La Ville prévoit un partenariat avec le Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour installer des refuges au parc des Tours et au parc Dollfus, avec la création d'une roselière. Elle envisage également d'organiser des ateliers, notamment sur la reconnaissance des oiseaux. Au-delà de son impact écologique, le verger vise à sensibiliser les élèves et les habitants aux pratiques durables. La Ville envisage notamment un programme de parrainage d'arbres, associant les naissances évianaises à de nouvelles plantations. Avec cette initiative, Évian continue d'agir concrètement pour un cadre de vie plus vert et solidaire.



Les écoliers ont été mis à contribution fin décembre pour planter le verger.

Rejoignez le nouveau jardin partagé de la Détanche

Vous aimez jardiner, partager et rencontrer de nouvelles personnes ? La Ville d'Évian lance un nouveau jardin partagé à la Détanche et recherche des habitants motivés pour cultiver ensemble dans un cadre convivial.

Contact : services.techniques@ville-evian.fr - Tél. 04 50 83 10 91

Deux autres jardins partagés souhaitent accueillir de nouveaux membres :

- ▶ Le Jardin partagé "La Fleur du Lac" (parc Dollfus) : associationlafleurdulac@gmail.com
- ▶ Le Jardin partagé des Grottes (face à l'école du Mur Blanc) : jardinpartagegrottes@protonmail.com

Venez cultiver votre potager, échanger des conseils et profiter d'un espace de nature en toute convivialité !





Trophées sportifs : la Ville a célébré ses champions 2024 !

Vendredi 17 janvier, la Ville a mis à l'honneur ses sportifs. Une quarantaine de champions et bénévoles ont été récompensés. La municipalité a également tenu à rendre hommage à Dominique Crouvazier, figure incontournable du club Evian Off course, récemment disparue, dont l'engagement a marqué la vie sportive locale. En reconnaissance de son investissement, le prochain trophée portera désormais son nom.

Athlétisme (Athletic Club Évian)

Isabelle Ferrari a décroché le titre de championne de France en salle en saut à la perche et a été médaillée aux championnats d'Europe et du monde.



Aviron

Maxence Balaydier et Arthur Barth-Blanc ont remporté le titre de champions de France en deux sans barreur lors des championnats à Vichy.

Billard (Billard Club d'Évian)

Faustino Péréjon a été sacré champion Auvergne-Rhône-Alpes.



Boxe (Boxing Club d'Évian)

Curtis Koutagami et Nathan Beaugrand ont été finalistes aux championnats régionaux et se sont qualifiés pour les championnats de France.



Course à Pied (Évian Off Course)

Agnès Bardy a été couronnée championne de France de trail à Buis-les-Baronnies et championne du monde de course en montagne. Zoélou Nonne a remporté des titres régionaux sur 3 000 m piste et 5 km route.



Gymnastique (Avenir Évianais)

L'équipe composée de Roxy Delatreche, Maelys Porto, Manon Villard et Julie Villibord a brillé en terminant vice-championne de France lors des finales nationales à Amiens.



Natation (Évian Sport Natation)

Ludivine Barbaz a décroché plusieurs médailles aux championnats départementaux et régionaux.

Laura Peilleux et Joseph Dupays ont également été récompensés pour leurs performances remarquables.



Handball (Évian Sport Handball)

L'équipe féminine a réalisé une saison parfaite avec 22 victoires en 22 matchs, accédant ainsi au championnat de pré-nationale et atteignant les demi-finales de la Coupe de France.



Tennis de table

Antoine Servoz a confirmé sa progression avec deux podiums nationaux en zone Sud-Est.

Aline Pittini-Abrego, jeune poussine, a été honorée pour sa participation au top détection de Haute-Savoie.



Bénévoles honorés :

Charles Terrier et Anne-Flore Adam de l'Avenir Évianais, Séverine Roy du Thonon Évian Grand Genève FC, Antoine de Piccoli du club d'Aviron, Josiane Demiaux de la Gymnastique Féminine Évianaise, Max Julliard d'Évian Off Course, et Régis Beaumont ont été reconnus pour leur dévouement exemplaire au sein de leurs associations respectives.

4^e Urban trail : prêt à relever le défi entre ville et nature ?

Après trois éditions couronnées de succès, l'Évian Urban Trail revient le samedi 26 avril pour une aventure sportive et immersive au cœur d'un décor exceptionnel !



Devenez bénévole et vivez l'événement de l'intérieur ! Envie de participer autrement ? Rejoignez l'équipe des bénévoles ! Près de 80 volontaires sont nécessaires pour assurer le balisage, orienter les coureurs et garantir le bon déroulement de l'événement.

Contact : associations@ville-evian.fr

Plus qu'une course, une expérience ! L'Évian Urban Trail vous invite à explorer la ville autrement. Entre ruelles historiques, passages insolites et panoramas à couper le souffle sur le lac Léman, chaque foulée sera une découverte. Un parcours de 8 km, reliant la ville basse et son centre historique aux hauteurs verdoyantes, vous fera vivre une immersion unique entre sport et patrimoine.

L'Évian Urban Trail est organisé en collaboration avec la SAEME, Jean Lain Hyundai, Radio Plus, Terre Bio, BaseCamp Evian (échauffement collectif), Jacquier électricité, NHM nettoyage et les commerçants locaux qui offriront de belles dotations aux meilleurs coureurs, sans oublier l'Évian Resort qui donnera accès à son magnifique parc le temps de la course.

Évian Urban trail, c'est :

- Des formats adaptés à tous : individuel (16 km), relais (2 x 8 km), sprint (8 km).
- Une catégorie marche pour ceux qui souhaitent profiter du cadre autrement.
- Des courses enfants gratuites : minimes (4,5 km) et benjamins (3 km).

Cette année, l'Évian Urban Trail innove avec un tout nouveau parcours pour les coureurs aguerris : 29 km - 800 m D+.

Infos pratiques

- Lieu de départ et d'arrivée : Place des Anciens-Combattants (Église)
- Date : Samedi 26 avril 2025

Horaires :

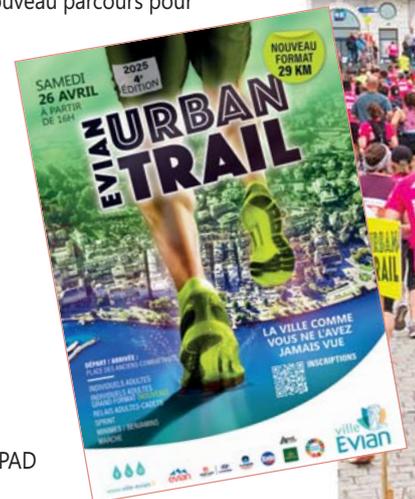
- 16h15 : Départ des courses enfants
- 17h : Départ des courses adultes et marche

Tarifs :

- 29 km : 30 € (35 € sur place)
- 16 km / 8 km / relais : 16 € (20 € sur place)
- Marche : 7 € (10 € sur place)
- Courses enfants : Gratuit.

Un euro sur chaque inscription vendue sera reversé à l'association "Arc-en-ciel" qui intervient auprès de l'EHPAD des Verdannes.

Relevez le défi, vivez l'expérience : <https://www.finishers.com/course/evian-urban-trail>



Des activités nautiques inédites cet été au centre nautique

Cet été, le centre nautique innove en lançant une base nautique ouverte du 11 juin au 31 août, en partenariat avec les clubs locaux de kayak, d'aviron et de voile. L'objectif ? Offrir aux visiteurs une nouvelle manière de profiter de l'eau, avec des locations de matériel et des activités encadrées.

Tous les jours de 13h à 19h (et jusqu'à 21h le jeudi), un "Point plage" permettra de louer kayaks, paddles, avirons et même pédalos. La réservation se fera à la caisse du centre nautique, avec un accès facilité à l'arrière pour les usagers déjà sur place.

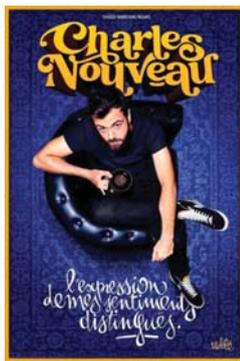
En parallèle, les clubs proposeront des séances encadrées : sorties en kayak et paddle en fin d'après-midi, mini-stages d'aviron et même des sorties en voilier le mercredi.

Une belle occasion de découvrir de nouvelles sensations sur l'eau !

Cette nouvelle base nautique voit le jour suite à l'obtention du label France station nautique (FSN) en décembre 2023, qui reconnaît la qualité et la diversité de l'offre nautique d'Évian. Avec cette base nautique, la ville souhaite mettre en lumière l'engagement des clubs, encourager la pratique des sports nautiques et dynamiser l'offre estivale du centre nautique. Un projet expérimental qui, s'il séduit, pourrait bien devenir un incontournable des étés à venir.

Pour un avant-goût des activités proposées, la Ville vous invite à découvrir la base nautique lors du FestiLéman, au sein du village du nautisme. L'occasion parfaite pour se familiariser avec ces nouvelles offres avant d'en profiter tout l'été !





Vendredi 25 avril
Charles Nouveau :
"L'expression de mes sentiments distingués"

L'humoriste suisse vous présente son one man show avec des sujets qui n'ont jamais été exploités dans l'univers du spectacle vivant !
 Théâtre du Casino, 20h.
 Billetterie Casino

Samedi 10 mai
"À vol d'oiseaux"

Laissez vous porter par un concert lecture poétique avec Allain Bougrain-Dubourg et le talentueux Valentin Tournet. Une immersion musicale inspirée des chants d'oiseaux, suivie d'un débat sur la biodiversité
 Palais Lumière, 18h30.
 Billetterie : www.billetweb.fr/a-vol-doiseaux



© Allain Bougrain-Dubourg

Jeudi 8 mai
Concerts spectacles "Libertés"

pour célébrer le 80^e anniversaire de l'Armistice. Plongez dans l'histoire de la musique en temps de guerre, entre censure et résistance. Une soirée vibrante où l'art défie l'oppression.
 Palais des festivités, 18h : "Liberté, humanité, musicalité" et 20h30 : "Comme un air de Radio Londres". Entrée libre.



© Les musiciens du général Mémorandum

Jeudi 15 mai
Conférence "Himalaya, de long en large"

proposée par la Ville. Venez découvrir le récit d'aventure captivant de Jean-Yves Fredriksen, qui vous emmènera à travers l'Himalaya en parapente avant de vous faire vivre une ascension insolite au K2
 Palais Lumière, 19h.
 Entrée libre

Vos prochains rendez-vous



Samedi 26 avril
Urban trail"

Un grande course ouverte à tous, un parcours surprenant, loin des sentiers battus
www.ville-evian.fr



Dimanche 4 mai
Concert de clôture
du 22^e Printemps du violoncelle
"Le violoncelle romantique"

Plus de 70 violoncellistes du département et de Suisse sont réunis à Evian pour un stage encadré. Venez les écouter lors du concert final
 Palais des festivités, 17h. Entrée libre.
 Plus d'infos : www.lesamisduvioloncelle.fr

Mardi 20 mai
Théâtre
"L'Abolition des privilèges"

Vivre les Etats Généraux de 1789 comme si vous y étiez. Avec le tiers-État, le clergé, la noblesse. À vous de choisir !
 Palais des festivités, 20h.
www.mal-thonon.org



© Blokous808





**Samedi 6 et dimanche 8 juin
FestiLéman**

La grande fête du Léman revient !
Au programme : écologie, nautisme,
patrimoine, saveurs, musiques...
Un rendez-vous pour tous les amoureux
du lac et de ses richesses.
*Sur le lac et les quais, du port
au centre nautique.*
www.ville-evian.fr



© Julien Bourgeois

**Vendredi 30 mai
Chanson Albin de la Simone**

Orfèvre d'une chanson douce-amère,
Albin de la Simone traverse nos Chemins
avec ce concert acoustique empreint
de poésie et de délicatesse
Palais Lumière, 20h30.
www.mal-thonon.org

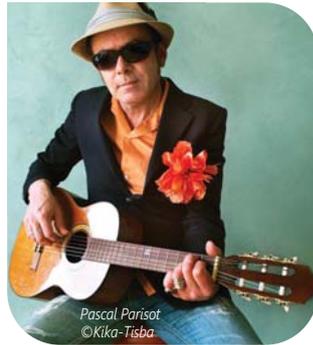
**Jeudi 19 juin
36^e Coupe des Alpes!**

Depuis plus de 30 ans, cet événement phare
réunit des voitures d'exception pour
une épopée sur des routes de légendes.
Cette année, le rallye célèbre la plus grande
des marques italiennes, Ferrari, renommée
autant pour son palmarès en compétition
que pour ses voitures de route
exceptionnelles.
www.rallystory.com



**Samedi 6 juin
Concert "On a quelque chose
à vous dire"**

200 enfants de CM2 et 6^e vous livrent
leurs messages en musique !
Accompagnés par Pascal Parisot,
Julien Morand et Eric Mouret.
Une soirée où la jeunesse prend
la parole en chanson !
Lieu à confirmer, 20h.



Pascal Parisot
© Kika-Tisba



**Samedi 14 juin
Adrien Wild, une soirée
magique !**

Humour, émotions et grandes illusions
avec La vraie vie d'un magicien.
Un spectacle finaliste du Spectacle
Magique de l'Année 2024 !
Théâtre du Casino, 20h30.
Réservation : casino.evianresort.com

**Samedi 21 juin
Spectacle "Au cœur d'Evian !"**

À l'occasion de la fête de la musique,
un final en apothéose pour "À Nous de
jouer" ! Tous les quartiers se retrouvent
autour d'un grand concert, avec la
participation exceptionnelle de
Renaud Capuçon, suivi d'un repas partagé.
Parvis de la Buvette Cachat, 11h.
Gratuit



**Samedi 24 mai
Spectacle "Tu cherches la petite bête"**

280 enfants de maternelle vous embarquent dans un
spectacle en plein air, célébrant
la biodiversité et le vivre-ensemble.
Parc Dollfus, 11h. Gratuit



**Dimanche 25 mai
Cyclotour du Léman**

Un rendez-vous incontournable pour
les amoureux de la petite reine, avec
un étape privilégiée à Evian
Départ de l'esplanade du port.



**Samedi 14 et
dimanche 15 juin
Festival des
musiques du Chablais**

Évian vibrera au rythme
des orchestres amateurs, d'un
grand défilé et d'un concert
exceptionnel avec un soliste
de renommée internationale.
Une édition spéciale qui
célèbre les 150 ans de
l'Harmonie d'Évian, pour un
week-end inoubliable placé
sous le signe de la passion
musicale !

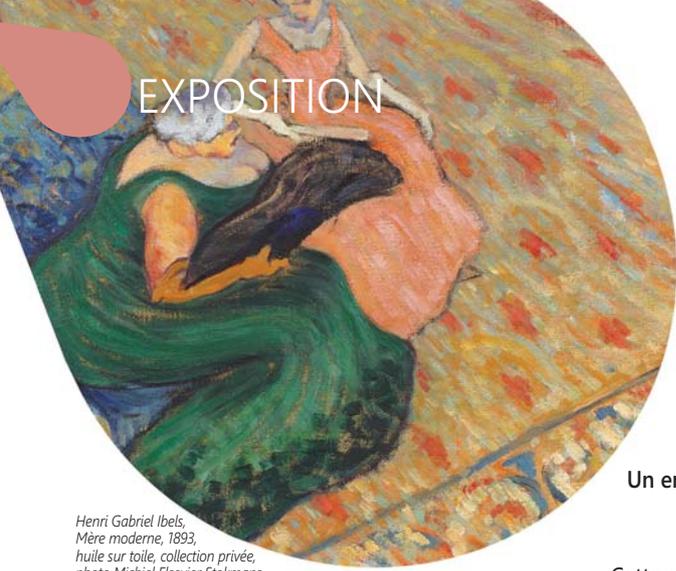


**Du 25 juin au 5 juillet
Rencontres Musicales
d'Evian !**

sous la direction artistique de
Renaud Capuçon, célébrez Ravel
avec son œuvre chambriste et
un Boléro exceptionnel dansé
par le Bédart Ballet Lausanne.
Au programme : jeunes talents,
grands orchestres européens
(Budapest Festival, Royal Philharmonic)
et des stars comme Iván Fischer
et Anne-Sophie Mutter.
*Infos & billetterie :
lagrangeaulac.com*

Ce calendrier n'est pas exhaustif.
Retrouvez tous les événements sur :
www.ville-evian.fr

EXPOSITION



Henri Gabriel Ibels,
Mère moderne, 1893,
huile sur toile, collection privée,
photo Michiel Elsevier Stokmans
Illustre la partie consacrée
aux Nabis

Palais Lumière, quai Charles-Albert-Besson.
Ouvert du mercredi au dimanche 10h-18h,
mardi 14h-18h (10h-18h pendant les vacances
scolaires) et les jours fériés
(fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier).

Tél. +33 (0)4 50 83 15 90 - www.palaislumiere.fr

“Paris-Bruxelles, 1880-1914” : immersion dans l’effervescence artistique de l’époque

Plongez dans l’effervescence créative de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle
avec une exposition exceptionnelle réunissant près de 400 œuvres d’art issues
d’une collection privée rare et fascinante.

Un ensemble de peintures, dessins, aquarelles, estampes, affiches, livres et revues illustrés
d’artistes incontournables ou encore à découvrir vous invite à explorer
un univers artistique vibrant et mal connu !

Cette collection, patiemment constituée depuis plus de 25 ans par un collectionneur passionné,
dévoile les connexions intimes et esthétiques entre les artistes de Paris et de Bruxelles
à une époque marquée par l’audace et l’innovation. Outre les grands noms de l’art, découvrez
des œuvres d’avant-garde, des trésors oubliés et des domaines inattendus comme
les artistes du cabaret du Chat Noir.

Le parcours offre une vision panoramique de l’art européen : des lumières de Montmartre
à l’influence de l’art japonais, du symbolisme évocateur à la Bretagne de Pont-Aven,
en passant par le néo-impressionnisme et les Nabis. Plus qu’une simple exposition,
c’est une invitation à redécouvrir l’effervescence culturelle d’une époque en pleine mutation.

Laissez-vous surprendre par cette immersion unique dans l’histoire de l’art, enrichie
par un catalogue qui éclaire les multiples facettes de cette période foisonnante.

Une occasion de voyager dans le temps et de porter un regard neuf sur des œuvres qui,
ensemble, racontent une période artistique d’une grande richesse.

Pierre Vidal,
Couverture pour La Vie à Montmartre,
lithographie sur papier, 1897,
collection privée,
photo Michiel Elsevier Stokmans
Illustre la partie consacrée
à Paris/Montmartre



Un document en FALC pour accompagner les visites du Palais Lumière

Le Palais Lumière continue d’améliorer l’accessibilité
de ses expositions. Fin 2024, sous l’impulsion de
Marion, médiatrice en charge du pôle handicap,
le document de présentation du Palais Lumière
en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) a été mis
à jour. Avec l’accompagnement de

Camille Delville Lavigne, chargée de mission à
l’Udapei, l’équipe du Palais Lumière a mené un travail
collaboratif avec des personnes en situation de
handicap intellectuel. Deux rencontres ont ainsi eu
lieu à la Villa Arpin (APEI Chablais) pour adapter
le document aux besoins des visiteurs concernés.
Ce nouvel outil facilite l’accès à la culture pour tous
et accompagne désormais les visiteurs dans leur
découverte du Palais Lumière et de ses expositions.



Un Marathon du piano autour de la danse

A vos agendas ! Le prochain Marathon du piano aura lieu du 18 au 20 avril
au Palais des festivités et dans toute la ville, autour du thème “piano et danses” !

Plus de 80 pianistes, 80 artistes de la musique et de la danse, accompagneront
cette édition lors des concerts chorégraphiés en compagnie notamment de Ravel
et de son célèbre “Boléro”, du “Sacre du printemps” de Stravinsky lors d’une créa-
tion signée par le chorégraphe français Daniel Larrieu, ou d’un spectacle original
“Le Chant des Cîmes” en partenariat avec l’Orchestre des Pays de Savoie.

Le festival accueillera la danse tous azimuts avec des initiations au tango,
à la danse orientale, aux danses de salon, tandis que des bals ouverts au public
et en compagnie de maîtres à danser présenteront les danses traditionnelles
savoyardes et les danses baroques. Un ballet, chorégraphié par la danseuse,
Joëlle Batal, conclura ce week-end festif entre piano et danses.

Plus d’infos et billetterie : <https://marathondupiano.com/>



L'Harmonie d'Évian fête 150 ans de musique et de passion



À l'occasion de ses 150 ans, l'Harmonie d'Évian s'apprête à vivre un moment fort en accueillant le Festival des musiques du Chablais les 14 et 15 juin prochains. Depuis un siècle et demi, elle rythme la vie locale et perpétue une tradition musicale chère aux Évianais. Retour sur l'histoire de cette institution incontournable !

Le 16 mai 1875, la municipalité donnait un statut officiel à l'Harmonie d'Évian, inscrivant ainsi dans la durée une passion musicale déjà bien ancrée. En effet, selon les archives du Chablais, une formation musicale évianaise animait déjà les festivités locales dès 1815, lors des célébrations du retour de la Savoie dans le royaume de Sardaigne.

À la fin du XIX^e siècle, la ville comptait deux ensembles distincts qui, après avoir longtemps joué chacun de leur côté, décidèrent d'unir leurs forces pour fonder l'Union des musiques d'Évian. Après une interruption forcée pendant la seconde guerre mondiale, l'orchestre renaît, marquant un tournant avec la création de l'école de musique en 1971 et de la Villanelle en 1982. Puis, en 1974, sous la présidence de Maître André Ducret, notaire, l'association devient l'Harmonie municipale avant d'adopter son nom actuel en 1998.

Une institution en constante évolutions

L'Harmonie d'Évian est aujourd'hui l'association la plus ancienne de la commune. Depuis 150 ans, elle a vu se succéder 17 présidents et 12 directeurs musicaux, dont Alain Sanchez, Martial Renard et Sébastien Vesin, qui ont chacun contribué à son rayonnement et à son évolution. *"L'Harmonie d'Évian, c'est bien plus qu'un orchestre. C'est une famille de musiciens passionnés qui, génération après génération, transmettent un savoir-faire et une joie de jouer ensemble. Cet anniversaire est une belle occasion de célébrer notre histoire, mais aussi de nous projeter vers l'avenir"*, souligne Danielle Brandalise, actuelle présidente de l'Harmonie et troisième femme à occuper cette fonction.

Depuis 2013, l'orchestre est dirigé par Damien Depraz et rassemble aujourd'hui une soixantaine de musiciens, âgés de 12 à 65 ans. Chaque année, il assure en moyenne six concerts et aubades, en plus de sa participation aux cérémonies officielles. L'Harmonie entretient des liens étroits avec sa jumelle allemande de Neckargemünd, renforçant ainsi son ouverture et son rayonnement. 150 ans après sa création, l'Harmonie d'Évian demeure un acteur incontournable de la culture locale, perpétuant un héritage musical fait de partage et de convivialité. Pour célébrer ses 150 ans, elle accueillera le Festival des musiques du Chablais les 14 et 15 juin.

Quelques dates marquantes

16 mai 1875 :
Création officielle de l'Harmonie d'Évian.

1937 :
Participation au concours international de musique d'Évian, qui donnera naissance à la Fédération des musiques du Chablais.

1971 :
Création de l'école de musique.

1974 :
L'Union des musiques devient l'Harmonie municipale d'Évian.

1998 :
L'association adopte son nom actuel.

2002 :
Accession à la division supérieure après un concours national.

2003 :
Grand concert avec David Guerrier à la Grange au Lac.

2024 :
Participation aux célébrations du passage de la flamme olympique à Évian.

2025 :
150 ans et accueil à Évian du festival des musiques du Chablais.



L'harmonie a donné le la lors du passage de la Flamme olympique le 23 juin 2024.

Festival des musiques du Chablais les 14 & 15 juin 2025

L'Harmonie d'Évian vous invite à un week-end musical exceptionnel. Un festival sous le signe du partage et de la passion musicale à ne pas manquer !

Samedi 14 juin :

- Concours d'orchestre de chambre Concours amical dédié aux instruments à vent et percussions, ouvert aux musiciens amateurs, Palais Lumière.
- Orchestre éphémère (18h) Concert de 70 musiciens du Chablais & Repas dansant (20h) avec l'orchestre Allrhythms, palais des festivités.

Dimanche 15 juin :

- Grand défilé (10h30) - Départ rue Nationale jusqu'à la place Charles de Gaulle.
- Cérémonie officielle (11h30) - Avec la célèbre composition de Damien Depraz.
- Concerts en plein air (toute la journée) sur différentes scènes de la ville.



“Evian durable et ambitieuse”

A Evian, notre priorité est claire : agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir de notre ville. Pourtant, l'opposition s'illustre par une politique de rejet, allant jusqu'à voter contre des projets qu'elle portait pourtant dans son propre programme. Nous, nous avançons. Si certains nous accusent de mener une "politique à l'ancienne" tout en reconnaissant, après cinq ans de mandat local, leur méconnaissance du fonctionnement et des règles qui encadrent l'action municipale - ce qui pose question -, nous restons concentrés sur l'essentiel : faire aboutir des projets structurants au service des Evianais.

- Un PLU révisé pour un développement maîtrisé et durable.

Face à une croissance démographique soutenue et à une hausse marquée des prix de l'immobilier, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) était indispensable. Ce document stratégique, désormais voté, fixe un cap clair pour le logement, la préservation de l'environnement et la qualité de vie des habitants.

Nous limitons l'étalement urbain en réduisant de moitié la surface destinée à l'urbanisation - passant de 7 à 3,5 hectares -, garantissant ainsi une meilleure protection de nos espaces naturels et patrimoniaux. Le PLU impose également une densification maîtrisée : chaque projet de plus de 500 m² devra intégrer au minimum 65 logements par hectare, dont 25 % de logements sociaux et 25 % accessibles en Bail Réel Solidaire (BRS). Objectif : favoriser la mixité sociale et permettre à chacun de se loger dignement.

Enfin, les nouvelles règles encadrent strictement l'urbanisation, limitant les constructions à l'intérieur de l'enveloppe déjà urbanisée. L'opposition réclame des immeubles plus hauts, une approche qui bouleverserait l'harmonie architecturale d'Evian. Nous faisons le choix d'un développement équilibré, respectueux de notre identité et de notre cadre de vie.

- Une cuisine centrale pour des repas sains et locaux.

Aujourd'hui, Evian, qui représente 20 % du marché de la restauration collective de la CCPEVA, se contente de prestations externes en liaison froide, avec des retombées limitées pour l'économie locale. Pour améliorer la qualité de vie et l'alimentation de tous, nous lançons la création d'une cuisine centrale.

Ce projet permettra de produire entre 800 et 1 300 repas par jour pour les écoles, crèches, résidence senior et centre de loisirs. L'objectif est d'intégrer un maximum de produits bio et issus des circuits courts afin de proposer des repas sains et respectueux de l'environnement.

- Evian et le Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Evian est en bonne voie pour intégrer le Réseau des villes créatives de l'UNESCO dans la catégorie "musique". Déjà approuvé par la commission française, notre dossier avance avec ambition. Cette reconnaissance offrirait à notre ville un rayonnement international, renforçant son attractivité culturelle et touristique tout en associant pleinement habitants, institutions

culturelles et artistes locaux. Intégrer ce réseau serait une opportunité pour inscrire Evian dans une dynamique d'innovation et de coopération culturelle à l'échelle mondiale.

Evian Avenir avec Josiane Lei

Illusions perdues

En 2020, l'espoir d'un conseil municipal participatif et démocratique était notre, mais depuis cinq ans, nous faisons face à une majorité rigide, convaincue de détenir la vérité et incapable de se remettre en question.

Les informations nous parviennent par la presse, les décisions sont prises en privé, nous sommes systématiquement mis devant le fait accompli. Notre rôle ? Approuver. Rien de plus. Dès que nous pointons les erreurs et incohérences, "nous ne comprenons rien !". Proposer des alternatives ? Impossible : nous sommes "incompétents". Enfin comme aime le rappeler Mme le Maire, pouvoir à l'exécutif. Finalement le débat démocratique n'est que formalité.

Quelques illustrations :

- Le contrat de l'eau.

En juin 2021, nous avons interpellé Mme le Maire en demandant la création d'une commission pour travailler sur le futur contrat avec Danone et fixer ensemble les objectifs et missions du partenaire pour 2027. La réponse d'alors : "Oui, vous serez intégrés". La réalité ? Nous avons eu le droit de lire l'ancien et le nouveau contrat une heure avant le conseil municipal !

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Présenté comme "élaboré avec les habitants" en réalité des réunions de présentation de décisions déjà prises. Ayant fait l'objet d'un "avis consensuel" mais il a été travaillé et rédigé par la majorité et le cabinet privé. Et lorsque nous avons finalement pu exprimer nos réserves au commissaire enquêteur, celles-ci ont été qualifiées de "reproches nuls et non avenues". Pourtant bons nombres étaient semblables à ceux de plusieurs "personnes publiques" !

- Le plan mobilité.

Encore une fois, de belles paroles mais peu d'actes. Où sont les pistes cyclables dignes de ce nom ? En revanche, les suppressions de places de parking et les réorganisations de la circulation, sans concertation ni étude globale des flux se multiplient ! Dernier exemple en date : Le projet de détournement de la circulation de l'avenue de Thony vers la route du Golf pour soi-disant "apaiser la circulation". Mais pour qui ?

- Le projet de cuisine centrale.

Projet découvert au discours des vœux du Maire en janvier 2024. Depuis lors et malgré nos relances rien. Nous serons finalement conviés à une présentation du dossier 15 jours à peine avant le conseil municipal. Et là surprise, nous découvrons un projet d'emblée déficitaire sans oublier, des documents présentés en conseil truffés d'erreurs ! Et lorsque légitimement, nous demandons un report de cette délibération pour retravailler le dossier cette fois ensemble, Mme le Maire refuse ! Un bel exemple d'obstination bornée et d'incompétence. Car s'il y a bien un projet qui méritait l'unité et le consensus pour réussir c'était celui-ci !

Alors ne soyez pas dupes malgré une communication alléchante la dernière s'intitule "À nous de jouer" il ne s'agit que de poudre aux yeux !

Nous n'avons décidément pas les mêmes valeurs ! Il est temps de rompre avec cette démocratie d'apparat, autocratique et dépassée. En 2026 le changement sera entre vos mains !

L'équipe Evian 2.020-2.026
contact@evian2020.fr

Une cuisine centrale pour nos enfants, oui mais...

Quelle bonne idée de proposer la mise en œuvre d'une cuisine centrale pour servir des produits bio et locaux à nos enfants ! Nous ne pouvions que souscrire à ce projet que nous appelons de nos vœux depuis des années. Pour cela, la ville d'Evian crée une Société d'Economie Mixte (SME), avec un partenaire (LezTrois) reconnu pour son engagement écoresponsable et ses circuits courts.

Alors pourquoi faire la fine bouche ?

Il faut rappeler qu'un projet de cuisine centrale était en discussion à la CCPEVA depuis des années. Le projet a été abandonné car il était mal dimensionné et trop coûteux : il ne pouvait trouver son équilibre financier qu'au prix de l'engagement d'un très grand nombre de communes. Or beaucoup étaient réticentes devant l'augmentation inéluctable des tarifs pour les usagers (bien manger coûte plus cher) et un déficit chronique important. La situation budgétaire de la CCPEVA étant plus que fragile, le projet a été abandonné.

Depuis, lors des vœux de 2024, Mme le maire a annoncé qu'un projet de cuisine centrale allait être repris par la seule ville d'Evian, sans que les élus minoritaires n'en aient évidemment été informés. Ensuite, le projet nous a été présenté en février 2025 en commission, pour être mis au vote 15 jours après, sans réelle concertation.

Ce projet, qui a été voté, est d'ores et déjà déficitaire car il ne peut atteindre son équilibre budgétaire avec la seule ville d'Evian, le nombre de repas étant nettement insuffisant. Les deux partenaires de la SME l'ont confirmé à plusieurs reprises.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, il sera nécessaire que d'autres communes soient clientes. Il y a une forte incertitude sur l'atteinte de l'équilibre car les autres communes sont engagées avec des prestataires qui confectionnent les repas pour les cantines scolaires, qui donnent parfois entièrement satisfaction, et avec des coûts de repas inférieurs (environ 40 %) à ceux annoncés par la cuisine centrale.

Pourquoi ne pas avoir construit ce projet en s'associant avec une ou deux autres communes pour en assurer l'équilibre budgétaire ? Certaines communes étaient d'accord sur l'idée d'une cuisine centrale pour notre territoire. Cela aurait permis d'avoir dès le début un projet à l'équilibre, évitant des déficits qu'il faudra forcément compenser. De plus, les communes participantes auraient été des partenaires et non des clientes de la SME. Être un partenaire ou un client n'est pas du tout pareil. La mutualisation au sein de la CCPEVA est prônée mais finalement n'est pas favorisée alors qu'elle est plus que nécessaire.

De plus, un consortium plus large aurait permis d'éviter les risques de conflits d'intérêt. En effet, la ville crée une société qui devra répondre, au même titre que d'autres sociétés, à un appel d'offres pour la restauration scolaire. Celui-ci sera basé sur un cahier des charges écrit par la ville. Nul ne peut nier que les élus majoritaires qui siègeront dans la SME et les élus et personnes en charge de la construction de l'appel d'offre sont plus que proches... Une SME élargie à d'autres communes aurait permis d'éviter cela.

Enfin, la plupart des projets de cuisine centrale sont créés pour favoriser les circuits de proximité et développer des filières de production locales. Dans ce projet, ces avancées seront conditionnées à des partenariats hypothétiques.

A l'heure où il est demandé à tous de faire des efforts budgétaires, ce fonctionnement autocentré, ce manque de rigueur budgétaire sont typiques d'une gestion politique d'un autre temps. Evian aurait dû construire avec nos partenaires naturels un projet à l'équilibre budgétaire.

Pour la liste #PQNAE

Evianaise, Evianais,

Nouvelle année, nouveau triptyque que je passerai ici sous silence, récente tendance des communicants puisqu'un maire d'une commune voisine a, elle aussi, mis trois verbes au service de 2025. "Paroles, paroles et paroles..."

En tout cas, "concertation" ne fait pas partie du registre de madame le Maire d'Evian, peut-être ne figure-t-il pas dans les pages de son dictionnaire.

À sa prise de mandat, madame le Maire avait annoncé une concertation bimestrielle avec les élus d'opposition, pour ma part, j'ai été reçu une seule fois, au tout début. Quand madame le Maire dit récemment avoir consulté ses pairs quels qu'ils soient pour la remise des médailles de la ville, ce n'est que pur mensonge ou pure invention tant la chimère colle à la peau du pouvoir. Des exemples de ce type, j'en ai pléthore.

Revenons brièvement sur la fin de l'année 2024. Noël s'est déroulé, pour la dix-huitième fois (Tome 18), sous le signe des Flottins, rien de nouveau, si ce n'est les "fabuleuses" guirlandes écologiques (ODD oblige) immisçant le Tibet dans une atmosphère de vin chaud et de fromage fondu.

Le comité directeur de l'Office du tourisme nous a brutalement ramenés sur le plancher de notre Chablais. Les comités se suivent et se ressemblent, de "créativité" et "d'audace", ils n'en ont point, pour l'heure y était servi le sempiternel refrain du Covid, la cause de tous nos malheurs touristiques, d'après madame le Maire. Toute question soulevée est renvoyée à la phrase à tout faire : "On y travaille et on revient vers vous." La pseudo-diplomatie mentionnée ci-dessus a pourtant été égratignée par l'élection de S. Buet (11 voix à 5) à la vice-présidence de l'Office du tourisme, battant logiquement le candidat de la majorité en place qui ne propose strictement rien pour promouvoir notre ville.

Le début de l'année 2025 a recueilli le plébiscite du PLU (voté début février) par tous les organismes d'état, il serait même question qu'il soit pris comme modèle par d'autres villes -Je cite madame le Maire et son adjoint à l'urbanisme- Qu'on me dise lesquelles. On se congratule, on fait des gorges chaudes, on attend le nouveau label, on a remporté le challenge "environnement", on se prend à rêver.

Evianaise, Evianais, pourriez-vous, pourrions-nous raisonnablement entrevoir ensemble une autre perspective qu'un mandat au carré, une autre perspective que le vote de l'habitude ?

Stéphane Berthier, Conseiller municipal

EXPOSITION

PARIS 1880-1914 BRUXELLES

EFFERVESCENCE DES VISIONS ARTISTIQUES

Palais Lumière Evian

19 avril 2025-4 janvier 2026

Georges Bottini, La Vitrine de Ségot, 1898, aquarelle sur papier, collection privée, photo Michel Elsevier Stokmans